

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Lille, le 8 mars 2019
9h00

Communiqué de presse

**MOUVEMENT SOCIAL DOUANIER :
MESURES DE GESTION DU TRAFIC
VENDREDI 8 MARS**



En raison du mouvement social organisé par les douaniers, Michel Lalande, préfet de zone de défense et de sécurité, réactive, ce vendredi 8 mars matin, des mesures de gestion du trafic des poids-lourds.

Cet ensemble de mesures, arrêté le 7 mars, est prévu jusqu'au 8 mars à 22h00 et peut être renforcé ou levé selon l'évolution de la situation.

Zones de stockage activées sur :

- l'A16 : au niveau de Saint-Folquin, de St-Georges-sur-l'Aa à Nouvelle-Eglise
- l'A16 : au niveau de Ghyvelde (sens Belgique > Calais)
- l'A26 : au niveau de Setques (sens Reims > Calais)

Déviations obligatoires de la circulation pour les poids-lourds de plus de 7,5 tonnes :

- en provenance de Belgique à l'échangeur 57 de l'A16 vers N225/A25 (Grande-Synthe)
- en provenance de Lille de la N225/A25 vers la Belgique par l'A16
- à hauteur du rond point D 601, en direction du port Ferry de Loon-Plage, redirection des poids-lourds vers l'A16

Zones de stockage balisées et activées en cas de besoin sur :

- la RN 225 : entre Bergues et Capelle-la-Grande (sens Lille > Dunkerque)
- la RN 42 : entre Setques et Seninghem (sens Saint-Omer > Boulogne-sur-Mer) ;

Le préfet a demandé aux fédérations de transporteurs d'avertir leurs partenaires et usagers de ces difficultés de circulation sur les autoroutes l'A16, l'A26 et l'A25.

Il invite l'ensemble des usagers de la route à la prudence.